

LA CGT ET LA FSM

DÉBAT ENTRE
ALPHONSE VÉRONÈSE *



ET

JEAN-MARIE PERNOT **



ANIMÉ PAR
PIERRE COUTAZ ***

Pierre Coutaz :

Je vous propose à travers cet entretien croisé d'éclairer les raisons qui ont poussé la CGT à décider de quitter la Fédération syndicale mondiale (FSM)¹ avec une approche qui va prendre racine dans l'histoire de la fin du xx^e siècle.

À partir de vos points de vue respectifs, acteur du syndicalisme de cette période pour Alphonse, chercheur s'étant fortement intéressé à ce sujet pour Jean-Marie, comment voyez-vous le paysage syndical national et international de la décennie 1985-1995 ?

* ANCIEN RESPONSABLE INTERNATIONAL DE LA CGT.

** POLITOLOGUE, CHERCHEUR À L'INSTITUT DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES - IRES.

*** CONSEILLER CONFÉDÉRAL DE LA CGT, CONSEILLER DE BERNARD THIBAUT AUPRÈS DE L'OIT.

¹ Cf. encadré en fin d'article.

Alphonse Véronèse :

D'abord, on ne peut pas concevoir la politique syndicale nationale sans lien avec la politique syndicale internationale. Il y a une relation étroite et permanente entre les deux, qu'on le veuille ou non. A fortiori, avec la montée en puissance d'une mondialisation dominée par le libéralisme à tout crin.

Au milieu de tout ça, se développent de gros problèmes financiers avec la façon dont les monnaies circulent, dominées par le dollar, les politiques du Fonds monétaire international qui impactent directement les pays et les politiques nationales, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales. Le contexte et la période sont marqués par la montée en puissance, depuis les années 1970, d'un ultralibéralisme dogmatique avec l'élection de Reagan aux États-Unis et les politiques de Thatcher au Royaume-Uni.

On prend alors conscience du caractère offensif et global de ces politiques antisociales. Tout est lié dans cet effet domino. Un des aspects les plus évidents, c'est la Politique agricole commune européenne et ses répercussions en France, mais, dans l'autre sens, le poids des négociations commerciales, agricoles à l'OMC sur les politiques européennes n'est pas moins évident.

Cette articulation entre choix politiques nationaux et situation politique internationale amène le syndicalisme à élever son propre niveau d'exigence et à travailler la construction d'un nouveau rapport de force à l'échelle européenne et internationale, comme on essaye de le faire à l'échelle nationale pour affronter ces grandes questions qui nous percutent, au jour le jour.

Pierre Coutaz :

Observe-t-on, à la faveur des évolutions que tu décris, un changement de stratégie syndicale sur les questions internationales ?

Alphonse Véronèse :

Effectivement, c'est cette nouvelle réalité qui a amené la CGT, de façon crescendo, avec un point de départ situé dès les années 1960, à réfléchir sur l'évolution, la rénovation, la transformation du syndicalisme international. La FSM, au fil de ces années-là, s'est sclérosée, je crois – c'est le terme qui convient –, jusqu'à aboutir à une magistrale impasse, après l'écroulement des pays de l'Est. Et

si du côté de la CISL² et de la CMT³, il n'y a pas d'écroulement organisationnel, on retrouve néanmoins les mêmes impasses conceptuelles et de perspective. Au sein des trois internationales, on était confronté aux mêmes réalités, aux mêmes pratiques, où l'organisationnel, le structurel pesaient lourd sur la capacité d'initiative des organisations adhérentes. Il existait – mais je crois qu'elle existe encore – une bureaucratie syndicale internationale où le caractère diplomatique d'un côté et de lobbying de l'autre, l'emportaient sur la capacité d'action, à partir des réalités vécues et voulues par les travailleurs, dans les différents pays composant l'organisation internationale. Il y avait les mêmes problématiques, quelles que soient les étiquettes.

Jean-Marie Pernot :

Oui, je crois que c'est une question centrale dans toute l'histoire du syndicalisme international. Ces organisations-là sont des bureaucraties et des bureaucraties à la puissance deux ou trois, puisque les confédérations, elles-mêmes, ont un rapport à leur base sociale, à leur base militante qui est déjà médié par des structures. Alors, au niveau international, quand on additionne les adhérents pour aboutir à : « la CES⁴ a 65 millions d'adhérents » ou à : « la CISL en a 130 millions », ça ne veut strictement rien dire. Ça n'additionne pas les forces. Ça regroupe des organisations qui, si on ajoute leurs membres, font tel ou tel niveau, mais ce n'est pas une force. En maths, on sait bien que, quand on change d'espace, ce n'est pas la somme qui joue, c'est l'intégration. Et justement, le défaut, c'est l'intégration. Les organisations mondiales n'ont jamais véritablement eu de pratiques syndicales intégrées : elles reposent, comme l'ONU, sur des partitions nationales et, au fond, elles ne fonctionnent pas très différemment de n'importe quelle organisation intergouvernementale. Dans le meilleur des cas, on passe des compromis, on fonctionne plutôt au consensus et donc, évidemment, tout ça ne produit pas grand-chose. Ceci est une donnée qui se pose en permanence, quelle que soit l'orientation idéologique.

² Confédération internationale des syndicats libres.

³ Confédération mondiale du travail, internationale chrétienne.

⁴ Confédération européenne des syndicats.

Par ailleurs, nous sommes d'accord pour considérer, je pense, que l'effondrement de l'Union soviétique a évidemment redistribué toutes les cartes, pas seulement pour la FSM, pour laquelle c'est une évidence, mais aussi pour la CISL. En effet, la CISL est née sur un principe d'opposition au monde communiste. Celui-ci s'effondrant, son principe majeur d'identification s'est effondré avec elle-même, est entrée dans une grande phase d'interrogation sur sa propre mission. La CISL était un appareil idéologique international. Je me réfère à Gary Bush, politologue américain, qui disait que les syndicats mondiaux avaient été, pendant le monde bipolaire, les plus grands opérateurs de guerre froide, plus que les services secrets.

Ceci est valable pour la CISL comme pour la FSM, mais aussi pour certains syndicats de branche mondiaux comme l'ITF⁵. Dans l'immédiate après-guerre, l'ITF a été un agent de lutte contre l'influence communiste dans les ports, par exemple, sur fond de tensions dans l'approvisionnement en armes pendant la guerre d'Indochine. Certains dans l'héritage d'ITF n'aiment pas rappeler cette sombre période et préfèrent mettre en avant la période plus glorieuse d'avant-guerre. Dans cette même logique de guerre froide, les interventions de la FSM se faisaient, pour l'essentiel, au bénéfice de la diplomatie de l'Union soviétique, sans jamais s'éloigner de ce périmètre-là.

Évidemment, l'effondrement de l'Union soviétique rebat complètement les cartes. Mais je pense que cela impacte plus la CGT. Il y a plusieurs phases dans la liaison de la CGT à la FSM. Pendant toute une période, la CGT a été relativement solidaire de la politique soviétique pour des raisons idéologiques. Cela ne veut pas dire qu'elle adhérait à tout ce que faisait l'Union soviétique. Mais, globalement, on passait sur un certain nombre d'éléments. La FSM a soutenu l'intervention en Hongrie, l'exclusion des syndicats yougoslaves, puis chinois, l'intervention en Pologne. Tout cela a été admis, toléré comme des faux frais de l'affrontement avec le grand capital.

Mais, après 68, après Prague, il y a une distance qui s'installe chez certaines organisations affiliées. Dans la CGT, on vit de plus en plus mal la question des libertés. Sur ces questions-là, on

⁵ International Transportworkers Federation.

sent une dissociation, la solidarité de destin est moins évidente. Évidemment, en face, l'adversaire reste puissant et véhément, ce qui limite l'ampleur des divergences qui sont mises sur la place publique. L'intervention à Prague en 1968 amène les Italiens à dire : « Il faut en parler ». Il y avait un congrès de la FSM en 1969. Georges Séguy, à la CGT, dit : « Non, non, il ne faut pas évoquer ce qui nous divise parce que l'adversaire de classe nous regarde. » Sur la question tchécoslovaque se ravive une divergence tout à fait stratégique avec les Italiens, qui durait en fait depuis 1956. Les Italiens sont en rupture de solidarité avec le camp socialiste et portent l'essentiel de leurs critiques sur le fonctionnement. La sclérose bureaucratique est ancienne dans la FSM. Le verrouillage est total, tout est contrôlé d'en haut, tous les témoins qui ont travaillé à la FSM disent qu'ils ne pouvaient pas faire grand-chose.

Après 1969, il y a cette divergence avec les Italiens qui décident de s'en aller par étapes. D'abord lors du congrès de Varna en 1973 où l'expression des divergences se fait plus forte. Bruno Trentin disait : « Après 1968, quand on a vu les réactions au sein de la FSM, pour nous, c'était fini, il n'y avait plus d'objectif stratégique ». Les Italiens commencent à travailler dans les coulisses, à la naissance de la CES qui va se faire en deux temps. En 1973, on rassemble les organisations de la CISL et, en 1974, on en vient à un élargissement aux chrétiens d'un côté, à la CGIL⁶ de l'autre.

Le contexte national italien se prêtait bien à ces choix opérés par la CGIL. Depuis 1972, l'Italie connaît une unité interconfédérale entre les trois grandes centrales du pays. Les Italiens sont donc partis en deux temps. Ils deviennent observateurs en 1973 à Varna et puis, en 1978, ils disent qu'ils abandonnent, ce qui était déjà largement le cas dans la réalité, à part quelques permanents qui étaient restés à Prague, dans les départements professionnels ou dans l'appareil central, dans des tâches techniques. Une fois sortie de la FSM, la CGIL va prendre une place très importante dans la CES, bientôt rejointe par les Portugais de la CGTP ou les Espagnols des CCOO⁷. Ces organisations, bien que de tradition communiste, ont été intégrées très rapidement dans la CES, car elles n'étaient pas formellement membres de la FSM. Ce qui bloquait avec la CGT,

⁶ Confédération générale italienne du travail.

⁷ Commissions ouvrières.

qui elle aussi demande à adhérer une première fois à la CES à la fin des années 1970, ce n'était pas seulement son affiliation, mais aussi son niveau élevé d'engagement dans la vie de la FSM.

À partir de ce moment-là, il y donc une dissociation et la CGT se retrouve un peu toute seule, parmi les syndicats des pays occidentaux, dans la FSM. Cette trajectoire est à mettre en parallèle avec l'évolution du communisme français dans les années 1970, vers plus d'unité, plus d'ouverture, sur fond de montée des critiques envers l'URSS. C'est une période où la CGT et le parti communiste en France prennent leurs distances avec le référentiel soviétique. La CGT reprend à son compte pas mal de propositions de réformes de la FSM, que les Italiens avaient déjà formulées, défendant par exemple sa régionalisation. La FSM a toujours refusé d'avoir des régionales comme la CISL et était par conséquent beaucoup plus centralisée. La question de l'Europe se posait dans ce débat, ce qui a conduit à la création de la fameuse commission Europe de la FSM. On était dans une phase de détente, encore, entre les blocs dans les années 1970, et la CGT a pensé qu'elle pourrait établir des relations en Europe avec les organisations voisines, parce qu'il y avait, quand même, une certaine prégnance du marché commun qui se faisait jour. La CGT considère alors qu'il faut travailler avec d'autres en Europe. Dans le climat de détente, elle pense qu'elle peut faire les deux, c'est-à-dire avoir des contacts avec les organisations syndicales de l'Ouest tout en restant un pilier de la FSM. Ce rêve se brise dans les années 1980 avec le sursaut de tension généré par les euromissiles, l'intervention soviétique en Afghanistan, le coup d'État en Pologne, etc. La CGT se retrouve extrêmement isolée en raison de ce regain de tensions. Elle essaye, dans sa politique internationale, de multiplier les conférences. Certaines initiatives marchent, comme celles réunissant les travailleurs des ports méditerranéens. Mais ses relations occidentales sont réduites dans ce cadre à la CGIL de Gênes, aux Espagnols des grands ports. Ceci est encore loin de ce qu'elle aimerait faire en termes d'activité internationale. Sa démarche et sa stratégie internationale sont en panne.

Le fait d'être dans la FSM lui pèse dans ses relations internationales. Elle ne le formule pas de cette manière parce qu'il y a, au contraire, la volonté d'Henri Krasucki de replonger dans la FSM, d'essayer de lui donner un nouveau souffle, de la démocratiser. Il reprend la pratique des délégations parce qu'il pense que l'on caricature les pays de l'Est. On assiste au développement

des échanges entre telle UD, UL, avec leurs équivalents dans les démocraties populaires. Cette idée d'un retour de flamme possible, lui-même la porte avec conviction. Ils s'impliquent directement, ce que n'avait pas fait Séguy, qui avait un rapport plus lointain aux questions internationales. Même après l'effondrement du Mur en 1989 et la disparition de ses affiliés est-européens, Krasucki continue à penser qu'il y a un avenir pour la FSM, mais là, il devient de plus en plus isolé dans la CGT elle-même. Cependant, c'est un débat qui reste très interne à la bureaucratie de la CGT. Par bureaucratie, j'entends tout ce qui fait la longue durée, la permanence des organisations, leur donne un sens et les reproduit.

Il y a un moment, je pense, où la CGT se trouve entravée par son implication dans la FSM. En même temps, elle a beaucoup de mal à en sortir parce que, idéologiquement, elle ne veut pas faire de concessions à l'adversité, à l'adversaire de classe qui a toujours combattu la FSM parce qu'elle était communiste. La CGT lutte donc pour que la FSM bouge, qu'elle devienne un peu plus un outil syndical et un peu moins un outil de propagande, ce dont elle n'est jamais véritablement sortie. Et là, je crois qu'il y a une partie de la direction de la CGT qui, après 1990, est convaincue que c'est devenu une question de « comment on fait ? Quel ton on prend ? Comment on y prépare nos militants ? ». Le fait est que cette question n'intéresse plus beaucoup de militants. À partir du moment où même les syndicats russes l'avaient quittée en 90-91, la trajectoire était un peu écrite.

137

Alphonse Véronèse :

Je suis d'accord sur la partie que tu soulèves, la période détente et coexistence pacifique et comment, dans cette période-là, dans les années 1960 et 70, la CGT, alors liée au pacte d'unité d'action avec la CFDT, s'emploie à tisser de nouvelles relations avec les syndicats occidentaux, le TUC (les syndicats britanniques), les Belges, le débat avec les Italiens. Il y a eu un vrai débat avec les Italiens, avec des contradictions sérieuses. J'ai le souvenir d'une rencontre franco-italienne CGT-CFDT avec les trois centrales italiennes sur l'Europe et la sidérurgie qui s'est conclue sur un constat de désaccord profond.

Pierre Coutaz :

Entre Français et Italiens ?

Alphonse Véronèse :

Oui. Ce qui a pesé très lourd dans ce choix de la main tendue avec tous, c'est l'attachement de la CGT à l'esprit du syndicalisme international issu du congrès de Paris, celui qui a vu la création de la FSM en 1945 : tout le monde rassemblé dans une même internationale ; elle n'a vécu que quatre ans, mais nous sommes, de façon évidente, resté marqués par cette volonté d'unité.

En même temps, notre opposition à la construction européenne, capitaliste pour répondre aux besoins des monopoles, à la création de la CECA, au Marché commun, au Traité de Rome et qu'on a porté tel quel, pendant plus de 30 ans, n'a pas facilité nos échanges avec nos camarades d'Europe de l'Ouest. On peut rappeler, par exemple, les échanges de courriers entre Séguy et son homologue du DGB⁸ avant la création de la CES, sur la question du syndicalisme européen. Mais l'Allemand bloque, effectivement, en disant : « tant que vous serez à la FSM, on ne peut pas travailler avec vous ». Mais tout le monde n'a pas cette attitude. Les Belges, les Britanniques sont plus ouverts au débat, à la discussion, à la réflexion. Mais au moment décisif de décider, le poids du DGB est une réalité.

Cependant, la CGT entretient des relations avec l'Europe. Ses représentants s'impliquent de manière plus suivie et plus pertinente au Conseil économique et social européen. Nous prenons la décision de nous associer aux initiatives de la CES pour l'emploi, par exemple, sans en être membre. Au sein de multinationales, des conflits obligent tout le monde à réfléchir sur le devenir de ce syndicalisme européen. Dans le même temps, des questions se posent sur notre rapport à la FSM. Le point de départ de ces questionnements, ce sont les grèves en Pologne en 1968 et puis l'invasion en Tchécoslovaquie la même année. C'est durant cette période que la CGT décide d'ouvrir un vrai débat dans la FSM : qu'est-ce que le syndicalisme international ? Quel doit être son rôle, quelles sont ses responsabilités ?

Et, en posant clairement la question de l'indépendance syndicale à l'égard des partis politiques et des politiques d'État, en posant clairement le débat sur les négociations et donc sur le droit de grève, parce que, pour les représentants syndicaux des pays dits

⁸ Confédération allemande des syndicats.

LA CGT ET LA FSM

socialistes, au nom du socialisme existant, donc, il n'y avait, sur le papier, plus d'antagonisme de classe au sein de leur société et, par conséquent, ça n'avait pas de sens de déclencher une grève. On pousse tous ces débats-là.

On arrive donc au congrès de 1978 où le débat est bloqué et la CGT se retire du secrétariat, Pierre Gensous sort de son poste de secrétaire général de la FSM. Lors du congrès suivant de La Havane, une timide ouverture se produit sur le travail en direction des sociétés transnationales et la responsabilité des UIS⁹. Des réflexions avancent également sur le travail au sein des continents, ce n'est pas encore une réelle dimension régionale, mais ça progresse. Il en ressort une opinion plutôt positive de la direction de la CGT pour apprécier ces positionnements-là, dans les écrits. Or, dans les pratiques, c'est inexistant. Dans les pratiques, rien ne bouge. Au contraire, ça se resserre dans les années 1980. Survient l'écroulement des pays de l'Est, et avec lui l'écroulement, aussi, des structures syndicales dans ces pays. La FSM en sort rétrécie en force organisée, en capacité d'analyse et de réflexion et en moyens financiers. Les réductions drastiques frappent en premier lieu les activités professionnelles de branche qui préservent quelques moyens pour des activités syndicales en Amérique latine et en Asie. Mais la plupart des maigres moyens subsistants sont concentrés pour préserver son siège à Prague. Dans la réalité, il n'y a plus rien d'autre.

D'où la remontée au créneau de la CGT sur ce que j'ai qualifié d'organisation sclérosée et l'impasse que constituait désormais cette FSM. D'autant plus que, dans le même temps qu'elle s'était vidée d'une grande partie de ses forces, des organisations amies, qui participaient régulièrement aux congrès de la FSM et à un certain nombre de ses activités, ont fait le choix d'adhérer à CISL dans les années 1980 et au tout début des années 1990 : c'est le cas de la CUT du Brésil, du Cosatu¹⁰ d'Afrique du Sud, tout en nous demandant, à nous, de rester à la FSM. L'UGTA d'Algérie, qui était jusque-là inorganisée, décide aussi d'adhérer à la CISL. On assiste à un véritable mouvement des organisations amies de

⁹ Union internationale syndicale (FSM), syndicats mondiaux de branche de la FSM.

¹⁰ Congress of South African Trade Unions.

la CGT qui participaient jusque-là aux travaux de la FSM, qui font le choix de rejoindre la CISL.

Pierre Coutaz :

Comment se fait-il que, dans les rangs de la FSM, il n'y ait pas eu d'émergence d'un débat sur la réunification syndicale internationale ? La structuration du monde bipolaire, avec ces internationales syndicales qui avaient, chacune, leur partition à jouer, par rapport aux grandes puissances, rendait sans doute compliqué d'imaginer que l'une d'entre elles capitule, quelque part, devant l'autre à la faveur d'événements internationaux. Mais, comment se fait-il qu'un grand nombre d'organisations aient fait le choix d'une adhésion en ordre dispersé à la CISL et, notamment, toutes les anciennes structures issues de l'éclatement du VTsSPS¹¹ soviétique qui, en l'espace de cinq ans, adhèrent à la CISL. Non sans débat, d'ailleurs au sein de la CISL, puisque plusieurs organisations très marquées par leur héritage anticommuniste considèrent que la CISL y perdrait son « L ».

140

Pourquoi la CGT, de son côté, n'a-t-elle pas tenté de défendre la recherche d'une unité syndicale internationale en se disant : c'est peut-être le moment de revenir à un syndicalisme international plus uni, dans l'esprit de la FSM de 1945-1947 ? Est-ce que ce débat a traversé les instances de direction et est-ce qu'il a eu de l'écho ?

Alphonse Véronèse :

D'un côté, d'importantes organisations syndicales, avec qui nous avons travaillé dans la FSM, et avec lesquelles on continue de travailler évidemment, font le choix de la CISL. Restent dans la FSM un certain nombre d'organisations, je pense aux Vietnamiens, qui nous disent : « On vous comprend, vous CGT, dans vos critiques. Mais, nous avons une telle dette envers la FSM qu'on ne la quittera jamais. » Les Vietnamiens étaient dans cet état d'esprit. Par ailleurs, les Cubains qui, eux, étaient les porte-drapeaux de la révolution permanente n'ont jamais considéré que notre choix de quitter la FSM revenait à trahir la classe ouvrière.

¹¹ Conseil central des syndicats de l'URSS.

Jean-Marie Pernot :

Je vais dans ton sens, c'est strictement politique, politique et idéologique. À mon avis, à ce niveau-là, il n'y a pas de réels enjeux syndicaux. Ce sont des enjeux politiques. Je suis tout à fait d'accord avec ton analyse de la période, quand la CGT vient avec ses propositions, dans les années 1970.

Il y a un petit décalage, quand même, après 68. Il y a une phase où la CGT ne veut pas trop poser ces problèmes-là. C'est par la suite qu'elle y reviendra avec l'évolution du mouvement communiste en France, qui pense autrement la question de la démocratie. La décision en 1978 de retirer Gensous du secrétariat intervient, il me semble, dans la phase où la CGT est sur une logique d'ouverture, de distanciation. Elle prend cette décision parce que la FSM entrave son effort d'ouverture. Et puis, en 1982, on est dans un autre contexte. Le congrès de La Havane accepte, sur le papier, certaines des propositions de réformes de la CGT : création de la commission Europe, développement de l'indépendance des unions professionnelles, etc. Mais il faut avoir envie d'y croire. La CGT veut y croire, car la décision du réinvestissement dans la FSM est déjà prise. Il s'avérera par la suite que c'était un marché de dupes complet, et les engagements pris resteront lettre morte. Il faudrait rajouter à cela la crise dans les syndicats soviétiques. Dans les débats des années 1970, une personne comme Chélépine, qui est le président des syndicats soviétiques que d'aucuns considéraient comme un Gorbatchev avant l'heure, avait pris des positions très avancées sur les réformes à faire en Union soviétique. Avec la période de stagnation du brejnévisme finissant, il y a eu une épuration des syndicats soviétiques : les perspectives de réformes sont abandonnées, l'internationalisme passe au second plan. Ce que tu évoques sur la diminution des moyens de la FSM doit être, probablement, le contrecoup de cela. Une grande partie de la direction de la CGT se rend compte que ce n'est plus tenable.

Concernant la question de l'unité syndicale internationale, on trouvait de tout temps des syndicats professionnels internationaux du monde occidental où les militants communistes avaient des responsabilités, ce qui pouvait faciliter les relations entre les deux internationales au niveau des branches. Et puis il y a eu aussi la période de l'ouverture à l'Est, avec les gouvernements Wilson en Angleterre, ce qui a conduit le TUC à envisager de dialoguer avec les syndicats soviétiques. Idem en Allemagne avec son ouverture

vers l'*Ostpolitik*, qui a facilité le développement de contacts entre DGB et FDGB (syndicats de RDA). Mais, il y avait toujours cette question vis-à-vis de la CGT : vous êtes à la FSM, alors que vous êtes situés dans le monde occidental. C'était partagé au-delà des Allemands, des Néerlandais, des Nordiques, etc. C'était quand même une ligne rouge politique et idéologique qui constituait une véritable fracture. En face, la même fracture était entretenue et même accentuée à certains moments. Jusqu'en 1968, pendant toute la période Louis Saillant, d'ailleurs, tous les congrès de la FSM étaient destinés à condamner les ennemis de l'extérieur (syndicats du monde occidental) ou de l'intérieur (scissionnistes titistes ou maoïstes). Il y avait quand même un discours qui n'était pas franchement ouvert. Tout cela rendait difficile d'envisager une réunification, ni même d'ailleurs une simple action commune.

Il y avait aussi des analyses extrêmement différentes entre les deux organisations internationales sur le sens des multinationales, de la mondialisation du capitalisme. La FSM appliquait une grille de lecture, celle de la thèse du capitalisme monopoliste d'État, pour expliquer le redéploiement capitaliste après la Seconde Guerre mondiale. Cela va inspirer des stratégies différentes par rapport aux entreprises multinationales, la FSM ne développant pas le même regard que celui des organisations proches de la CISL sur ce sujet. Sa vision avait tendance à minorer l'influence et l'importance des multinationales.

Ces divergences débouchent sur une sorte d'impossibilité pratique à ce que le clivage de la guerre froide soit dépassé. Les deux internationales ne pouvaient pas le dépasser elles-mêmes, à supposer qu'elles l'aient voulu.

Alphonse Véronèse :

Il y a un aspect qui a surgi de façon plus nette, sur la fin des années 1980 et le début des années 1990, et qui s'est exprimé clairement au dernier congrès de la FSM auquel la CGT a participé, à Damas en 1994, c'était la volonté, exprimée par la direction de la FSM d'alors, de constituer un bloc des syndicats des pays sous-développés face aux syndicats des pays développés. Ce faisant, la FSM portait une mise en accusation des syndicats des pays développés, coupables de participer à l'exploitation des travailleurs des pays en voie de développement. Cependant, je connaissais des dirigeants indiens et quelques autres qui étaient capables de faire

LA CGT ET LA FSM

la relation entre les uns et les autres pour chercher les points de concordance pour la défense des intérêts des travailleurs de tous les pays.

Pierre Coutaz :

La FSM n'est-elle pas en roue libre, en fait, à partir de la deuxième moitié des années 1980 ? Si l'on déroule le fil de ce que vous disiez sur le syndicalisme comme outil de l'influence géopolitique des grands blocs, à ce moment-là, on aurait dû avoir une FSM missionnée à partir de 1985-1986 pour être un fer de lance de la perestroïka. Pourquoi la FSM n'en est-elle pas devenue l'un des instruments ? Et pourquoi, au contraire de cela, donne-t-elle le sentiment de se refermer de plus en plus jusqu'à décrocher, y compris les syndicats russes. Les syndicats russes quittent la FSM avant même la chute de l'URSS et font le choix de la capitulation, finalement. Qu'est-ce qui s'est passé dans la FSM, dans ces années-là, alors que la CGT œuvrait à son ouverture, à son évolution ? Pourquoi la FSM n'a-t-elle pas tenté la jonction des forces alors que le contexte géopolitique – retour de la détente puis, chute de l'URSS – l'aurait peut-être permis. Chez les syndicats russes, par exemple, il y avait une forte aspiration, au début des années 1990, à s'ouvrir et à rejoindre le reste du monde syndical. C'est finalement la seule raison de la pulsion d'adhésion des décombres du VTSPS à la CISL, en ordre dispersé. Ce n'est pas une conversion idéologique, c'est un ralliement affectif.

N'y a-t-il jamais eu, dans les instances de la FSM, l'idée posée sur la table de tenter ce qui a été finalement fait en 2006 lors de la création de la CSI¹² : l'unification dans le mouvement syndical international d'organisations issues de courants de pensée très différents, porteuses d'un bagage idéologique et de pratiques parfois opposées, sans qu'il soit posé comme condition préalable de les abandonner avant d'entrer ?

Alphonse Véronèse :

La CGT a tenté cette démarche, de manière insuffisante sûrement. Nous avons tenté de tracer une voie pour aller vers ça, en proposant de ramener le travail de la FSM à ce qui est utile à

¹² Confédération syndicale internationale. [Cf. encadré en fin d'article.]

ses adhérents. En avançant une certaine rupture avec la dominante idéologique. En proposant de refonder la structure de l'organisation. A-t-on encore besoin de ce qu'on appelle un conseil présidentiel ? Ne faut-il pas revoir la fonction démocratique des congrès ?

Ce dont on avait besoin, c'était d'un organisme de rencontre, d'échange, de coopération à partir d'une activité concrète dans les UIS, dans les régions. Cela impliquait l'identification des problématiques qui nous étaient communes, aux uns et aux autres, et qui touchaient les contenus revendicatifs, l'allègement de la structure afin d'être plus utiles à nos affiliés et d'afficher notre ouverture, notre disponibilité pour dialoguer avec tout le monde.

L'objectif étant que, à un moment donné, il y ait une jonction possible avec les autres internationales – la FSM, en tant que telle, disparaissant du panorama syndical. Il y avait une formule, on pourra la retrouver, que Louis Viannet avait proposée : pour une structure souple, des concertations, du dialogue, des discussions avec les autres internationales afin de rechercher des convergences revendicatives, susceptibles de permettre à la FSM de se dépasser.

144

Jean-Marie Pernot :

Le dépassement... Mais ça, honnêtement, pour en avoir parlé avec lui, c'était une façon, pour Viannet, de sortir. C'est-à-dire proposer que la FSM soit ce qu'elle avait toujours refusé d'être et que ceux qui y étaient encore refuseraient toujours. Parce que, les syndicats russes, oui, bien sûr, c'étaient eux le cœur du système. Mais il n'y avait pas qu'eux, il y avait aussi des gens qui étaient très enkystés dans l'ancien monde et pour qui ce n'était pas parce que l'Union soviétique volait en éclats que la FSM devenait caduque pour autant. Viannet défend cette position du dépassement, parce que la CGT, à ce moment-là, ne veut pas donner le sentiment de brader l'histoire. Elle fait donc des propositions qui n'ont d'ailleurs pas été rejetées, autant que je me souviens.

Alphonse Véronèse :

Si, si ! Au congrès de Damas, c'est rejeté.

Jean-Marie Pernot :

Effectivement. Mais ces propositions viennent sans doute trop tard. Elles ne peuvent être acceptées par ce qui reste de la

LA CGT ET LA FSM

FSM, préoccupée par la survie de sa bureaucratie. Et puis, après le congrès de Damas, d'autres syndicats sont venus se loger là. On va voir monter au créneau des syndicats baassistes, pour faire vite, plus d'autres, qui vont donner une tonalité très différente. Là, il y a une rupture, la FSM devient idéologiquement tout autre chose de ce qu'elle était avant. C'est un mix, c'est beaucoup plus composite, mais il n'y a plus grand-chose de commun idéologiquement entre les rares organisations qui composent la FSM après le départ de la CGT. Dans un tel contexte, celui du choc constitué par ces nombreux départs, la question de l'unité ne fait plus sens ...

Il faut dire qu'en face, la CISL non plus ne donne pas envie. Personne ne peut dire « allons fusionner avec la CISL ». La CISL est elle-même en plein marasme dans les années 1990.

Pierre Coutaz :

Dans ce que vous dites, on a le sentiment que les internationales ont continué à se faire la guerre (froide) jusqu'au bout. D'une certaine manière, elles continuent d'ailleurs à le faire. Y a-t-il eu par ailleurs des tentatives pour rechercher une troisième voie syndicale internationale ? Certains exemples me viennent en tête : l'Organisation internationale des travailleurs de l'énergie et des mines (OITEM), la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques (FMTS), deux syndicats mondiaux sectoriels qui n'étaient ni totalement dans le réseau de la FSM, ni dans celui de ses concurrentes ; pour sortir du champ exclusivement syndical, le Global Labour Institute (institut de formation et d'échanges qui regroupe des syndicats de toutes affiliations ou sans affiliation internationale) ou le Centre international pour les droits syndicaux (ICTUR, basé à Londres, qui regroupe des juristes et avocats en droit du travail très progressistes) s'inscrivent aussi dans cette volonté de dépasser les internationales existantes.

Jean-Marie Pernot :

Il y a une certaine souplesse quand même dans les rapports et les trajectoires. Tout n'est pas dicté par le politique. Il peut y avoir des dimensions qui n'obéissent pas à la règle sacrée de choisir obligatoirement un camp. Mais ça reste en général sectoriel. Et puis, si la CSI, au moment et après sa création en 2006, a si largement regroupé des organisations de toute provenance, ce n'est pas par

son rayonnement, mais tout simplement parce que c'est là que ça se passe. C'est là que sont les gens, donc c'est là qu'on peut être efficace.

Quant à la FSM, elle n'a pas fait son redéploiement, qui aurait été de devenir autre chose. Dans les années 1990, elle n'a plus la dimension pour être une organisation mondiale. Enfin, la CMT, « la petite centrale chrétienne », a pu avoir l'ambition de se transformer en outil syndical œcuménique et transcourant. En Afrique par exemple, elle avait une régionale qui battait de l'aile. Faute d'avoir la masse critique pour maintenir une véritable régionale, elle a décidé de la transformer en un bureau d'études et de formation, entretenant des relations avec tout le monde. Là, c'était changer de nature et, peut-être, la FSM aurait pu faire ça. C'était un peu le sens des propositions de Louis Viannet, mais elles étaient extrêmement tactiques à l'époque. Il savait très bien, beaucoup savaient, dans la CGT, que c'était assez peu probable que la FSM puisse devenir cela. Ce choix permettait de se dire que tout aurait été tenté pour garder dans le giron des relations syndicales internationales des gens avec qui on avait une longue histoire commune. Beaucoup repose et dépend de la relation quasi personnelle qui se tisse entre les militants de ces organisations. Par exemple, les syndicalistes hongrois ont des relations de grande proximité avec des dirigeants de la CGT, parce que la Hongrie a toujours essayé de se ménager un peu d'indépendance et qu'elle trouvait auprès d'eux un soutien et aussi un contact avec le syndicalisme situé de l'autre côté du rideau de fer. D'ailleurs, il y a eu des relations un peu difficiles à certains moments parce que les Hongrois ou les Polonais auraient attendu de la CGT qu'elle desserre un peu l'étoupe. Or, dans ces années-là, jusque dans les années 1960, la CGT verrouille la FSM, il y a un partage des rôles avec les Soviétiques. Dès que les Italiens montent au créneau, en face ce sont les Français qui vont porter la contradiction. Et parfois, on sent que les Hongrois s'en désolent un peu, ils aimeraient bien que la CGT tire un peu de l'autre côté, ce qu'elle va faire, d'ailleurs, dans la décennie suivante. Ces relations entre les individus permettent aussi de comprendre pourquoi certains camarades de la CGT, dans les années 1990, ont pu avoir du mal à couper les ponts.

Alphonse Véronèse :

J'ai une petite nuance avec toi sur « tactique et stratégie ». Je ne reste pas sur une lecture uniquement tactique de ce qu'on a travaillé avec Louis Viannet. Il y a de la tactique obligatoirement.

Mais il y avait surtout un objectif stratégique, qui est celui qu'on a qualifié alors de renouveau du syndicalisme international. C'était valable pour la FSM, mais aussi pour la CISL et la CMT. Alors, évidemment, on parlait FSM, mais, dans notre démarche, c'était toute la sphère du syndicalisme international qui était confrontée à des blocages, des impasses... L'idée était bien d'exposer clairement le besoin, la nécessité d'un renouveau du syndicalisme international avec un certain nombre d'exigences sur l'indépendance, celles-ci se posant tout autant vis-à-vis de la FSM que vis-à-vis de la CISL ou de la CMT.

Par conséquent, il s'agissait de traduire cette nécessité et ce besoin en propositions d'évolution des structures de l'organisation à laquelle on appartenait, c'est-à-dire de la FSM. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre notre idée de dépassement – et là, on a été en échec, on est battu. Les autres organisations, au congrès de Damas, ne veulent pas dépasser les clivages idéologiques. Il y a toute la tendance baassiste qui se regroupe derrière Damas et les Chypriotes qui font l'alliance avec les Syriens.

147

Jean-Marie Pernot :

Oui, alors qu'avant, ils étaient plutôt dans l'ouverture, les Chypriotes ?

Alphonse Véronèse :

Oui, et là, au contraire, les Chypriotes font alliance avec les Syriens. Maintenant : « ou vous restez et vous vous alignez », disent-ils, « ou vous partez ». Et puis, les Indiens montent au créneau pour expliciter cette opposition nouvelle entre syndicats des pays en voie de développement et syndicats des pays du Nord. Le congrès se déroule très, très mal, avec de mauvaises conclusions politiques. On se retire, mais reste la problématique du renouveau du syndicalisme international. Il rejaillit plus de dix ans plus tard avec la préparation du congrès de la CSI, dans lequel, du fait de notre positionnement, on joue un rôle certain à travers le groupe de contact...

Jean-Marie Pernot :

Oui, mais ça, c'est effectivement plus tard, ça n'explique pas ces cinq ans, entre 1990 et 1995, où la CGT décide de sa désaffiliation, mais l'annonce avec un temps de retard sur le congrès de Damas.

Alphonse Véronèse :

Ah non ! À Damas même en 1994 – là, je parle comme témoin – pendant le congrès, je fais une conférence de presse pour faire état de délibérations qui tournent le dos à notre démarche, à nos propositions et qui nous amènent, qui amènent la délégation de la CGT à considérer qu'on doit quitter la FSM. Le rejet des propositions de la CGT par le congrès n'incite pas à faire une autre déclaration que celle-ci. Évidemment, la décision finale sera prise par la CE confédérale, le CCN et puis le congrès. Mais l'appréciation de la délégation, je l'annonce lors d'une conférence de presse pendant le congrès à Damas. Et la CE qui suit le congrès de Damas se prononce très largement en faveur de la désaffiliation, confirmée par le CCN qui, très massivement, préconise la désaffiliation, qui sera finalement décidée au congrès de 1995. C'est là où, effectivement, on a poussé jusqu'au bout la logique esquissée lors du congrès de 1978 de la FSM, avec le retrait de Gensous.

Jean-Marie Pernot :

148

Au début des années 1990, la montée en puissance des baassistes au sein de la FSM renforce au contraire la résistance à une hypothétique stratégie unitaire. L'unité syndicale mondiale n'est pas du tout dans l'agenda de tous les héritiers du monde bipolaire qui restent à la FSM. Au contraire, on aiguise effectivement le conflit en revitalisant l'idée du tiers-monde contre l'impérialisme, contre les empires. Ceci tient difficilement parce que, dans la CISL, il y a aussi beaucoup de syndicats de pays sous-développés.

Évidemment, la CGT se retrouve *de facto* un peu exclue du jeu. C'est pour cela sans doute que, au débat du CCN qui ratifie la position de la délégation, le représentant de la Fédération des transports dit : « En réalité, c'est plus la FSM qui nous a quittés que l'inverse ». Je trouve la formule assez juste.

Pierre Coutaz :

Justement, cette FSM « qui nous a quittés », pour reprendre les propos du camarade des transports, quelles sont ses différences et ses permanences par rapport à la FSM d'aujourd'hui ?

Alphonse Véronèse :

Honnêtement, c'est difficile, car il y a plusieurs FSM qui se succèdent jusqu'à notre sortie. Je vois une caractéristique à

souligner dans la FSM d'aujourd'hui. C'est une épine dans l'exigence d'union, d'unité des forces syndicales à l'échelle internationale, c'est une épine qui entretient des divisions. Ce qui réunit les forces qui constituent la FSM, c'est une dominante idéologique, une identité idéologique. Elle revendique un certain combat de classes à l'échelle internationale, anticapitaliste. C'est aussi celui de la CGT d'ailleurs, hier comme aujourd'hui. Mais la FSM se contente de la déclamation. Or affirmer son anticapitalisme ne détruit pas le capitalisme. Cela permet juste de réunir les forces qui se satisfont de l'affirmation d'une identité. C'est un refuge idéologique.

Après, qu'est-ce qu'elle entreprend, quels sont ses objectifs ? Ses déclarations uniquement idéologiques et identitaires permettent de se distinguer de la complexité du syndicalisme international et de ce qu'il veut ou pourrait entreprendre concrètement.

Jean-Marie Pernot :

Je suis assez d'accord avec cette caractérisation. J'insisterai aussi sur la continuité de la FSM, mais ce n'est pas une continuité idéologique absolue, bien sûr. L'état du monde a changé et les forces centrales dans la FSM ont peut-être changé un peu aussi. Mais ce qui reste immuable, c'est la forme du discours. Elle conserve le discours sectaire de la FSM des années de guerre froide, elle pratique l'injure permanente à l'égard des autres, j'en ai produit, il n'y a pas longtemps, quelques exemples qu'on trouve dans sa littérature – les discours de son secrétaire général par exemple –, qui sont des discours de dénominations des syndicats accusés de s'être acoquinés au capital, d'avoir été achetés par les multinationales, etc. Un discours typique de guerre froide, d'une violence assez déplacée. La FSM est restée ce qu'elle a toujours été : une usine à discours. Le discours, ça proclame les résolutions, ça égraine les commémorations, ça expose les manifestes, ça mitraille les condamnations... On ne cesse de produire les textes les plus durs possible alors, qu'en fait, les départements professionnels sont inexistantes, comme ils l'ont toujours été, les régions, n'en parlons pas, on ne lui connaît pas de bureaux d'études diffusant son analyse de l'état du monde. C'est une organisation pauvre intellectuellement, qui ne produit pas de grandes références, seulement ces textes hallucinants de dénonciation, d'un sectarisme invraisemblable totalement hors d'époque.

Ce qui me surprend, c'est que ce truc-là puisse encore attirer des gens. Je trouve la formule du refuge assez intéressante, c'est

une notion qu'il faut travailler, je pense que c'est le bon terme, ce n'est pas un refuge de montagne, mais une petite cabane. Oui, on se réfugie dans un discours faute de pouvoir véritablement mettre en œuvre des pratiques qui combattent effectivement la mondialisation capitaliste. On se réfugie dans un discours qui ne produit rien d'autre qu'une espèce de réassurance idéologique à des gens en manque de succès syndicaux.

Je trouve que la CGT n'a pas assez dit, publiquement, pourquoi elle était partie. Quand je dis publiquement, ce n'est pas pour les journalistes, c'est à ses militants, à ses structures, dire quel était son bilan de cette période-là et quelle pensée elle a du syndicalisme international. En 2007, j'ai écrit un article sur la CSI, que j'avais intitulé « Renouveau ou Replâtreage », qui pointait l'espérance et la nécessité d'un renouveau du syndicalisme international. Effectivement, l'opération CSI aurait pu être autre chose qu'une simple fusion bureaucratique entre la CISL, la CMT et un nombre important d'organisations qui avaient été, à un moment ou à un autre de leur histoire, en compagnonnage ou affiliées à la FSM. D'autant que ça s'inscrivait dans une réflexion qui a démarré dans les fédérations syndicales internationales (FSI)¹³, en réalité, au début des années 2000, avec une analyse un peu nouvelle de l'état du monde et du capitalisme. Ce mouvement avait été rendu possible par la transformation des syndicats américains et le développement, au sein des FSI, d'une pensée anticapitaliste débarrassée de l'anticommunisme historique. C'était relativement productif, il n'y avait plus de mot tabou du type « on ne parle pas de lutte, parce que ça fait le jeu des communistes ». Tout ça était balayé et on pouvait se remettre à penser véritablement une action collective.

Les FSI sont très différents les uns des autres, mais il y en a certaines qui relèvent d'une logique « mouvementiste », ce qui pouvait laisser penser que la rénovation de l'action syndicale internationale n'était pas seulement une opération de réagencement des bureaucraties. Cela pourrait aussi être autre chose, s'accompagner d'une vision beaucoup plus « *global union* », c'est-à-dire d'un syndicalisme avec une pensée anticapitaliste. Malheureusement, nous n'en sommes pas encore là et nombreux

¹³ Global Union Federations (GUF), fédérations de branches mondiales.

LA CGT ET LA FSM

sont ceux qui pensent dans la CGT que la CSI, ce sont des bureaucrates, ça ronronne... Oui, bien sûr que c'est ça. Mais le problème de la CSI ou même de la CES, c'est que ce sont des espaces, ce ne sont pas des organisations. On pense les structures internationales sur le modèle de nos syndicalismes nationaux et, du coup, on ne peut qu'être déçus parce qu'une internationale ne peut pas être une confédération syndicale, c'est trop loin du terrain. Les internationales créent des espaces dans lesquels on peut, on doit produire de l'activité syndicale internationale. Dans cette optique, on peut faire de la CSI ce qu'on veut qu'elle soit, il suffit de vouloir le faire.

La CSI, ce qu'elle fait ou pas à l'OIT¹⁴, ce qu'elle fait ou pas à tel endroit, les campagnes qu'elle conduit ou pas, doit être examiné par ses affiliés. Ils doivent s'en saisir et faire eux-mêmes. Évidemment, il faut critiquer, toute bureaucratie a besoin d'être vilipendée et doit servir à quelque chose. Mais le problème n'est pas seulement là. Le problème, c'est ce qu'on peut construire à l'intérieur. Quand la CGT a quitté la FSM en 1995, quand il y a eu ce débat de désaffiliation dans les instances, il n'y a presque pas eu de voix dans la salle pour intervenir... C'est quand même curieux, après 50 ans d'affiliation, quand on se décide à partir, on n'a plus rien à dire.

Pierre Coutaz :

Je pense qu'il y avait un moment géopolitique qui aurait pu permettre de réunir le mouvement syndical international en lui conférant dans le même temps une grande combativité. On aurait rendu un énorme service à tous les syndicats issus de l'ex-URSS. Le fait syndical dans la transition démocratique s'est affirmé sur des bases de classes, quand on voit les mouvements des mineurs, des métallos, des instituteurs dans l'URSS des années 1989-1991 : de vrais mouvements de grèves, qui testent la grève pour la première fois d'ailleurs, à part quelques épisodes réprimés, dans le contexte soviétique. Il n'était pas dicté d'avance qu'on ait une ossification du syndicalisme tel qu'il existe aujourd'hui dans l'ancienne sphère d'influence soviétique. Malheureusement, le syndicalisme a de nouveau fait le choix d'un arrimage sur le pouvoir, tout en adhérant

¹⁴ Organisation internationale du travail. [Cf. encadré en fin d'article.]

à la CSI. D'ailleurs, il pèse de tout son poids dans la CSI, plusieurs dizaines de millions d'adhérents issus de l'ex-URSS. On aurait pu faire d'une pierre deux coups : aider à une réunification du syndicalisme et insuffler des idées, des références, une histoire, un héritage dans la nouvelle organisation.

Alphonse Véronèse :

Dans la période, on a beaucoup écrit, débattu, mais, on n'a pas tenu dans la durée. D'une certaine façon, la volonté d'adhérer à la CES a pris le dessus, sur tout ce champ d'activité européen et international, et cette volonté de bien rentrer, de bien adhérer à la CES a étouffé le reste. C'est ce qui me fait dire qu'on n'a pas tenu la distance.

Jean-Marie Pernot :

Il y a eu peut-être aussi, j'y pense en t'écoutant, le fait que, quand même, le secteur international a connu une baisse de ses moyens tout à fait considérable, après les années 1990. Au niveau des fédérations aussi, d'ailleurs, sans doute même plus encore.

152

Alphonse Véronèse :

Et puis, il faut se souvenir aussi que cette période est celle de l'émergence de nouveaux champs d'activité : c'est le moment où s'amorce le travail syndical avec le mouvement associatif, pour assurer la présence de la CGT dans les forums sociaux mondiaux et européens. Cela a aussi pris du temps, de l'énergie, des moyens. Notre objectif étant, dans les conditions de l'époque, de convaincre le plus de partenaires syndicaux possible, d'entrer dans les forums sociaux mondiaux et européens.

Jean-Marie Pernot :

C'est un vecteur qui aurait pu transformer le mouvement syndical, mais la dynamique s'est épuisée. Cependant, au début des années 2000, c'était un aiguillon intéressant pour le mouvement syndical.

Alphonse Véronèse :

La CES d'un côté, les forums sociaux mondiaux et européens de l'autre, parce qu'on n'avait plus la structure FSM et la CSI n'existait pas, voilà la combinaison que nous avons choisie pour entretenir l'esprit internationaliste et déployer nos actions. À

défaut de pouvoir le faire concrètement dans une internationale où on n'était plus, ni d'un côté ni de l'autre, nous le faisons dans ces deux endroits. Mais ça aurait mérité qu'on l'explique de façon plus conséquente, tu as raison.

Jean-Marie Pernot :

Enfin, la période n'est pas si mauvaise pour parler de tout cela.

Pierre Coutaz :

Non, justement, c'était ma dernière question comment percevez-vous ce débat qui monte dans la CGT sur la FSM ?

Jean-Marie Pernot :

Je pense que c'est la plus mauvaise façon de reprendre la question internationale. C'est le retour aux formes anciennes. La continuité l'emporte sur le renouveau dans ce sigle, ce n'est pas ça la rénovation du syndicalisme international. Par contre, il y a encore tout à investir sur la reconstruction d'une activité syndicale internationale. Une fois qu'on a adhéré à la CSI, on n'a rien fait. Il faut être dedans parce que c'est l'espace dans lequel, aujourd'hui, s'organise le syndicalisme dans la plupart des pays du monde. Mais ce cadre, il faut le remplir ! Comment fait-on de l'action syndicale internationale ? Ce n'est pas en dénonçant X ou Y qu'on y parvient. La crise du capitalisme de 2008-2009 a provoqué, en Europe c'est très notable, un repli des syndicats sur leurs espaces nationaux, parce que les tensions y sont les plus fortes. Ceux qui ont un gros outillage de négociation collective, comme beaucoup en Europe, considèrent qu'ils ont encore des choses à préserver voire à reconquérir à l'intérieur de leurs dispositifs nationaux de relations professionnelles ou de relations sociales et que, au niveau européen, il n'existe rien. L'Europe sociale est une plaisanterie, enfin est devenue une plaisanterie, et effectivement, ce n'est pas là qu'on trouve de la ressource.

En revanche, dans les rapports de force qu'on peut encore construire, dans tel ou tel pays, les syndicats ont toujours des capacités de mobilisation et les traduisent dans des accords qui ne sont pas extraordinaires, car souvent défensifs, mais qui parviennent cependant à des compromis, ce que l'on n'arrive pas à faire au niveau

international, parce qu'on n'a pas, en face, de pouvoir politique structuré, de système d'alliances possibles. Parce que c'est aussi cela qui fait le rapport de force dans les espaces nationaux, c'est qu'il y a des alliances, il y a un État, il y a une population, une perception d'un destin commun, etc. Autant d'éléments qui font encore défaut au niveau européen et, plus encore, au niveau international. Il ne faut pas rêver, il est illusoire d'espérer dupliquer les rapports de force à l'échelle internationale comme on peut les construire sur les espaces nationaux, mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire. Il y a des choses qui peuvent être faites, par exemple à l'intérieur des multinationales.

Beaucoup de choses se font déjà sur ce champ, de l'action syndicale internationale se construit régulièrement dans les grands groupes. Pour l'instant, ce ne sont que des coups d'épingle, il n'y a pas de processus cumulatif. Mais il y a un espace de possibles qui me paraît immense et par lequel on peut marquer des points. Se réfugier dans la petite cabane, ce n'est vraiment pas la réponse aux problèmes.

154

Alphonse Véronèse :

Je suis d'accord avec ce dernier point. C'est notamment, ce qu'on voulait obtenir, ce qu'on a soutenu dans notre tentative de renouveler le syndicalisme international. Comment être une force d'entraînement qui facilite les rencontres professionnelles, les rencontres au niveau des régions, les rencontres par rapport à des objectifs donnés, par exemple sur la financiarisation, où en est-on de ses conséquences, des risques de nouveaux crashes qu'elle promet ? Non pas pour se transformer en bureau d'études, mais pour, ensuite, débattre avec d'autres, s'ouvrir, construire des stratégies, tisser des alliances qui permettent de définir et d'atteindre des objectifs concrets. C'est ce vers quoi il faut tendre et, ça, je ne dis pas que c'est à l'opposé de l'enfermement idéologique, mais l'enfermement idéologique le contrarie fortement.

LA FSM

La Fédération syndicale mondiale a été créée le 3 octobre 1945 lors d'un congrès tenu à Paris, réunissant la quasi-totalité du monde syndical d'alors, au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Son unité ne survit pas au déclenchement de la guerre froide et elle subit entre 1947 et 1949 le départ de toutes les organisations qui refusent la proximité avec le camp soviétique.

Bien que très marquée, comme ses concurrentes, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL, d'inspiration sociale-démocrate) et la Confédération mondiale du travail (CMT, d'obédience chrétienne), par les logiques clivantes du monde bipolaire et d'alignement sur l'un ou l'autre bloc, la FSM a développé à plusieurs moments de son histoire une politique de main tendue vers le syndicalisme occidental. La CGT de France a notamment tenté d'ouvrir et de moderniser cette internationale au tournant des années 1980/1990. Devant l'échec de cette stratégie, elle décide de la quitter en 1995. La FSM se caractérise aujourd'hui par une lecture très binaire du monde et par l'influence qu'ont, en son sein, des syndicats très liés aux régimes en place : c'est notamment le cas des syndicats syriens, iraniens, nord-coréens, ou soudanais qui en sont des piliers.

Après une décennie 90 particulièrement difficile, lors de laquelle elle enregistre la désaffiliation de centrales comptant plusieurs dizaines de millions de membres, elle bénéficie depuis quelques années d'un certain regain. Si elle ne communique pas sur son site son nombre d'affiliés, certaines sources proches d'elles lui prêtent 90 millions de membres issus d'une centaine d'organisations implantées dans autant de pays. Ces chiffres semblent cependant nettement exagérés si l'on considère les déclarations des organisations identifiées comme ses membres les plus importants. Elle peut aussi compter sur un réseau de syndicats de branches mondiaux, les Unions internationales syndicales (UIS) : Agroalimentaire, alimentation, commerce, textile (UISTAACT), Banques, assurances et coopératives financières (BIFU), Bâtiment, bois et matériaux de construction (UITBB), Hôtel-tourisme (HOTOUR), Énergie, métaux, produits chimiques, pétrole (ENERGY), Éducation/enseignement (FISE), Transport (TRANS), Exploitation minière, métallurgie et Industries métalliques (TUI MMM), Services (Servicios Publicos).

LA CSI

La Confédération syndicale internationale a été créée en 2006 lors d'un congrès tenu à Vienne. Elle résulte de la réunion au sein d'une même famille syndicale d'un certain nombre d'organisations anciennement affiliées à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL, elle-même créée en 1949 par les centrales nationales liées au courant social-démocrate et/ou refusant l'alignement sur le bloc soviétique), à un certain nombre d'organisations issues de l'ancienne Confédération mondiale du travail (CMT, créée en 1919, d'identité chrétienne à l'origine) et d'un certain nombre d'organisations anciennement issues de la Fédération syndicale mondiale (dont par exemple la CGT de France ou l'OPZZ de Pologne). Notons que l'immense majorité des centrales syndicales nationales issues de l'éclatement du syndicalisme soviétique (le VTsSPS) et des anciennes démocraties populaires en sont aujourd'hui membres.

Au mois de juin 2018, elle comptait 207,8 millions de membres issus de 331 confédérations syndicales affiliées, elles-mêmes implantées dans 163 pays. Ce caractère massif en fait la principale organisation civile mondiale, si l'on met de côté les grandes religions monothéistes. Au travers de la diversité de ses membres, elle est porteuse des héritages de chacune de ses grandes composantes originelles. Mais cette force est aussi sa faiblesse, car elle a parfois du mal à surmonter les tensions et les blocages générés par les cultures syndicales très différentes qu'elle regroupe et tente de coordonner. En moins de quinze ans, elle a cependant contribué à revivifier, par sa stature, son importance et ses actions, un syndicalisme international qui était à bout de souffle dans les années 1990. Elle peut aussi s'appuyer sur un réseau de 10 fédérations syndicales mondiales de branches (les Global Union Federations), dont les principales sont : IndustriAll (Industries – 50 millions de membres), EI (Éducation – 30 millions), PSI (Services publics – 20 millions), UNI (Services – 20 millions), IUF (Agriculture et agroalimentaire – 12 millions), BWI (Bois et construction – 12 millions), ITF (Transports – 5 millions).

L'OIT

L'Organisation internationale du travail, seule instance multilatérale tripartite, où siègent des représentants des travailleurs, des employeurs et des gouvernements, a été créée en 1919. Elle dépend aujourd'hui du système onusien et assume une triple mission :

Une **fonction normative**, la Conférence internationale du travail (CIT) étant chargée depuis 1919 d'enrichir le corpus des normes internationales du travail. Tous les ans, en juin, elle adopte ou actualise ce qui constitue un Code international du travail, constitué de 189 conventions et de près de 200 recommandations qui s'appliquent aux États qui les ont ratifiées.

Une **fonction de contrôle de l'application de ces normes** via plusieurs instances également tripartites : le comité de la liberté syndicale qui se réunit trois fois par an sur les cas de violation des conventions 87 sur les libertés syndicales et 98 sur la négociation collective, et la commission des normes se réunissant tous les mois de juin au moment de la Conférence internationale du travail. Si ce contrôle d'application n'est pas assorti d'un régime de sanctions, il s'impose néanmoins dans les États de droit, comme ce fut le cas en France contre le CNE en 2006 ou les actes préfectoraux de réquisition en 2010.

Une **fonction d'expertise sociale**, les experts du Bureau international du travail (près de 2 000 hauts fonctionnaires contractuels ou mis à la disposition de l'OIT par leurs États d'origine) produisant une grande masse de rapports sur les questions économiques et sociales. Notons que cette expertise sociale fait souvent écho au discours syndical, notamment depuis la crise, l'OIT dénonçant par exemple avec vigueur la trappe de l'austérité dans laquelle l'Europe s'est elle-même enfermée.

Pour comprendre l'importance de son rôle, voici ce qu'un juriste ayant travaillé au service de l'OIT disait d'elle en 1930 : « Comme toutes les législations ouvrières des grandes communautés industrielles, la législation internationale de l'OIT se préoccupe d'abord de protéger les faibles [...]. Dans nos sociétés modernes, la situation des salariés a besoin d'être défendue non pas seulement contre l'exploitation professionnelle de l'employeur, mais contre l'infériorité économique qui résulte de l'organisation sociale [...]. C'est pourquoi la législation du travail est interventionniste et

obligatoire et se présente sous la forme d'une réglementation et d'une tutelle. Elle ne donne pas seulement à l'ouvrier des « pouvoirs » juridiques, elle le dote d'un état juridique exceptionnel (ou privilégié au sens étymologique du mot) dont il n'est pas libre de se dépouiller. C'est un « droit de classe » parce que le capitalisme moderne a fait des salariés une classe sociale nettement caractérisée et délimitée. »
[Georges Scelle, *L'Organisation internationale du travail et le BIT*, préface d'Albert Thomas, Librairie des sciences politiques et sociales, 1930, p. 239 et 240.]